

CAPL révision de l'évaluation professionnelle **catégorie C année 2014**

La CAPL de recours en notation de la catégorie C s'est réunie le jeudi 26 juin.

Pour Solidaires Finances Publiques, le système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé, porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de revoir l'esprit du dispositif comme il est indispensable de renforcer la linéarité des carrières. A ce titre, nous revendiquons notamment une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté, la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Ce qui nous amène à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle. Nous tenons à insister sur l'incompréhension mais surtout sur les sentiments de mépris, d'injustice, qu'ont ressentis de très nombreux agents qui se sont vus octroyer des profils croix en total décalage avec la réalité de leurs connaissances, et de leurs compétences.

Solidaires Finances Publiques se félicite que le pourcentage des DKM (dotation capital mois) soit passé en 2013 à 70 % des agents. Mais cela demeure insuffisant et il faut aller au-delà. La décision de la DG de ne pas recourir à la réduction/majoration de 3 mois est une avancée notable et Solidaires Finances Publiques combattra toute tentative visant à la réintroduire

Cette année, les agents voulant faire appel ont dû passer par le recours hiérarchique obligatoire. Solidaires Finances Publiques y était opposé et le ressenti des agents nous renforce dans notre analyse, d'autant plus que l'introduction de celui-ci dans la nouvelle procédure d'évaluation constitue un filtre et un frein à toute contestation.

Nous avons réaffirmé, que les revendications portées par notre organisation lors des groupes de travail et du CTR sur l'indemnitaire doivent être prises en compte. Ce n'est pas l'abaissement des charges patronales pour une part importante de la catégorie C qui va améliorer leur pouvoir d'achat. En effet ce qu'on leur donne d'un côté va être imposé de l'autre. On ne peut pas oublier la suppression de la prime de campagne, de l'usine à gaz de la prime d'accueil et des promesses non tenues sur la compensation de l'indemnité de résidence pour les ex communes minières.

Tableau synthétique de la CAPL C

| | Agents Administratifs | Agents Techniques |
|---|---|--|
| Effectifs notés | 427 | 17 |
| Dont échelons variables | 383 | 17 |
| Dont échelon terminal | 44 | 0 |
| Dotation capital mois en échelons variables | * 199 réductions de 1 mois * 81 réductions de 2 mois | * 9 réductions de 1 mois * 4 réductions de 2 mois |
| Dotation capital mois en échelon terminal | * 22 valorisations de 1 mois * 9 valorisations de 2 mois | Néant |
| Recours hiérarchiques | * 14 en échelon variable * 0 en échelon fixe | Néant |
| Suites données aux recours hiérarchiques | * 1 accord total * 5 accords partiels * 8 rejets | Néant |
| Entretiens sollicités avec l'autorité hiérarchique | 2 | Néant |
| Réserves dotations CAPL (uniquement échelons variables) | * 5 de 1 mois * 1 de 2 mois | Néant |
| Recours en CAPL | 5 | Néant |
| Suites CAPL | * 1 accord total + réduction d'un mois * 3 accords partiels dont deux modifications d'appréciations littérales et une mention d'encouragement * 1 rejet | Néant |